

R 16/21/18



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

- Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent Tel: +32 9 244 77 11 gent@vincotte.be
- Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde Tel: +32 2 674 57 11 brussels@vincotte.be
- Noordersingel 23, 2140 Antwerpen Tel: +32 3 221 86 11 antwerpen@vincotte.be
- Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux Tel: +32 81 432 611 gembloux@vincotte.be

Rapport: 12959236

Membre:

Personne à contacter: CORINUS ROVALE

V/référence:

Date de prestation: 16.11.2016

Exécuté par: STEPHENS FABRIEN

Lieu de prestation: idem

M. SITON
Rue Nance, 2614
6600 HERMÉE (OUPPEYE)

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UN RÉSERVOIR DE MAZOUT DE CHAUFFAGE

LOCALISATION: Sous la cons intérieure (devant la cabine HT)

BASE DE NOTRE EXAMEN:

- Arrêté du Gouvernement Wallon du 03/07/1997
- Arrêté du Gouvernement Wallon du 30/11/2000
- Arrêté du Gouvernement Wallon du 17/07/2003 et 24/07/2008
- Arrêté royal relatif au stockage de liquides du 13 mars 1998

CARACTÉRISTIQUES DU RÉSERVOIR:

- Numéro: Matière: Acier Volume: 800
- Réservoir aérien: simple paroi double paroi paroi visible paroi non visible
- Réservoir enterré: simple paroi double paroi

- Date de mise en service ou contrôle précédent: 16.10.2014 (réservoir)
- Permis d'exploitation réf.: date:/...../....., valable jusqu'au:/...../.....
- Déclaration d'établissement de classe 3 réf.: date: 21.10.2016
valable au 21/01/2026

CONTRÔLES RÉALISÉS:

- Examen du rapport précédent
- Examen visuel de l'installation de stockage
- Contrôle du système d'avertissement ou du dispositif anti-débordement
- Contrôle de présence d'eau ou de boue dans le réservoir
- Contrôle du système de détection de fuites
- Contrôle de pollution à l'extérieur du réservoir aérien
- Contrôle de pollution dans la chambre de visite
- Mesure de différence potentielle entre réservoir et sol
- Contrôle de la protection cathodique
- Examen de corrosivité du sol
-
- Épreuve d'étanchéité du réservoir
- Épreuve d'étanchéité des tuyauteries
- db dans la phase liquide: 5
- db dans la phase gazeuse: 5
-

Appareil(s) utilisé(s):
 Type de récepteur: SDT 152 DAT CAL
 Type de sondes: 226P 256 S 0410/17
 db sonde phase liquide avant test: 5
 db sonde phase gazeuse avant test: 51

OBSERVATIONS: Néant

NOUS NE POUVONS PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLE DES ÉVENTUELS DÉGÂTS CAUSÉS À VOTRE RÉSERVOIR QUI SONT DUS À UNE APPLICATION STRICTE DES IMPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

CONCLUSION:

- Installation conforme (Vert).
- Installation à rendre conforme (Orange).
- Installation non conforme (Rouge).

Prochain contrôle avant le: 16.12.2020

Nom et signature client

[Signature]

EMD
B.C.

Pour le Directeur Général
L'inspecteur:

[Signature]